

Agir pour une égale présence des filles et des garçons dans l'espace public



**MAÎTRE D'ŒUVRE
ET RESPONSABILITÉ PÉDAGOGIQUE**

L'ADRIC, sous la responsabilité
de Chahla Beski-Chafiq,
En collaboration avec Clara Domingues,
Stéphane Fort, Sarah Le Goff

Avec le financement de :
CGET, Commissariat général
à l'égalité des territoires
Conseil régional d'Ile-de-France
Mairie de Paris

A scenic landscape with a dirt road, trees, and a cloudy sky. The sky is filled with large, white, fluffy clouds. In the foreground, there are several tall, thin trees with green foliage. A dirt road leads into the distance. In the background, there are rolling hills and a small building with a red roof.

Introduction

Préalables

1. Accès des femmes à la citoyenneté
2. Espace public
3. Mixité

Observer, analyser, agir

1. Partager des constats
2. Décrypter la situation
3. Comprendre par l'exemple : le cas du sport
4. Dépasser les obstacles identifiés
5. Des actions en faveur de la mixité dans l'espace public

Intro- duction



En 2014, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) publie un rapport qui met en évidence le lien étroit entre fractures territoriales et inégalités sociales et sexuées. Parmi les leviers pour travailler sur ces questions, le rapport identifie la lutte contre les discriminations, les ségrégations, l'isolement et les violences.

Forte de ces constats, l'ADRIC conçoit le projet **« Capitaliser les savoirs pour favoriser l'accès des femmes à la citoyenneté »** avec la volonté de favoriser la mise en œuvre d'une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes dans le développement de la citoyenneté locale, et plus particulièrement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le projet se déroule en trois étapes :

1. Concertation avec les actrices et acteurs de terrain parisiens

Avec l'appui d'un comité de pilotage dont les membres travaillent dans le quartier Flandre (Paris 19^e), le groupe de travail établit un diagnostic partagé des besoins et ressources existantes. Il s'oriente vers une réflexion sur la mixité filles-garçons dans les structures municipales de loisirs, notamment les équipements sportifs en intérieur et en plein air. La parole des jeunes est prise en compte à travers des séances menées dans des lycées franciliens situés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce travail s'effectue entre septembre et décembre 2015.

2. Sensibilisation des professionnel-le-s et des bénévoles

À l'issue du travail commun sur la mixité, un séminaire est mis en place, le 8 février 2016, pour élargir l'analyse des situations-problèmes récurrentes et des pratiques existantes à un plus large public d'acteurs locaux parisiens, en sus des acteurs du 19^e arrondissement et du quartier Flandre : professionnel-le-s et bénévoles, acteurs et actrices de proximité qui oeuvrent dans l'accueil et l'accompagnement des femmes.

3. Capitalisation des savoirs existants

La réalisation de ce livret, et sa publication en mai 2016, résultent de l'ensemble de ce processus. Vous y trouverez un point sur des notions-clés essentielles, des constats partagés par les acteurs de terrain sur l'absence de mixité dans l'espace public local, une analyse de ces constats et des pistes pour dépasser les obstacles. *Enfin, le livret vous propose quelques exemples d'actions menées par des structures du 19^e arrondissement de Paris pour favoriser la mixité dans l'espace public.*

COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET

Le comité de pilotage s'est composé de professionnel-le-s appartenant à des structures étatiques, municipales et associatives :

- **Anaïs AÏDARA**, *Antenne Jeunes Flandre*
- **Saïda BELAID**, *Préfecture de Paris et d'Ile-de-France – Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de Paris*
- **Chahla BESKI-CHAFIQ**, *Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (ADRIC)*
- **Sandra CARVALHO**, *Mairie du 19^e arrondissement de Paris*
- **Michel CASTAN**, *Maison des Copains de la Villette (MCV)*
- **Satankoule DIABY**, *Vivre Ensemble à Maroc Tanger (VEMT)*
- **Claire DUPIN**, *Association de Prévention du Site de la Villette (APSV)*
- **Meryem FILALI**, *Compagnie La Déferlante*
- **Stéphane FORT**, *ADRIC*
- **Sarah LE GOFF**, *ADRIC*
- **Pascaline MAGNES**, *Korhom*
- **Ferhat MERADI**, *Mairie de Paris – Direction de la Jeunesse et des Sports*
- **Abderrazak OUALLA**, *MCV*
- **Roukiatou SISSOKO**, *Espace 19*
- **Solange VEYRE**, *VEMT*

Le comité de pilotage a accompagné le déroulement du projet, avec l'objectif de :

- mieux prendre en compte les enjeux locaux, veiller à la pertinence des actions mises en place dans le cadre du projet, au regard des besoins du terrain et des objectifs fixés ;
- questionner le développement de la citoyenneté locale sous l'angle de l'égalité de sexes et identifier les freins et les ressources.

Rôle de l'ADRIC

Chahla Beski-Chafiq répond de :

La conceptualisation du cadre méthodologique ;

L'animation des comités de pilotage et du séminaire ;

La capitalisation des acquis pour soutenir l'évolution du projet.

Stéphane Fort *a coordonné la mise en œuvre du projet.*

Sarah Le Goff *a assuré les comptes-rendus.*

Clara Domingues *a réalisé ce livret présentant les acquis du projet.*

Préa- lables



Avant d'en venir aux constats et à l'analyse, il convient de définir ce que nous entendons par :

« Accès des femmes à la citoyenneté »

« Espace public »

« Mixité »

1. Accès des femmes à la citoyenneté

L'accès à la citoyenneté renvoie à la notion politique du droit de cité, à savoir la jouissance de tous les droits de citoyen, de membre d'une cité, avec les privilèges et les devoirs qui en découlent. Si par l'affirmation des droits de l'homme et de l'égalité des droits la révolution française a jeté les bases d'une citoyenneté démocratique, les femmes n'ont pas été reconnues comme membres de la cité. Elles ont longtemps été considérées comme mineures devant la loi et leur accès à la citoyenneté a été très tardif. Rappelons que ce n'est qu'en 1944 que les femmes conquièrent le droit de vote et d'éligibilité.

À cette facette politique de la citoyenneté, il convient d'ajouter une facette tout aussi importante, à savoir la citoyenneté sociale. Celle-ci renvoie aux droits sociaux et à la participation, en tant qu'acteurs et actrices de la cité, dans les luttes qui la traversent. De ce point de vue, les femmes n'ont jamais été moins citoyennes que les hommes.

2. Espace public

L'espace public se définit par opposition à l'espace privé, ce dernier étant traditionnellement considéré comme l'espace de la famille et de l'intime. La non-reconnaissance des femmes en tant qu'actrices sociales a en effet construit un imaginaire collectif dans lequel l'espace public relève du masculin et l'espace privé du féminin. Quand bien même les femmes ont toujours eu accès à l'espace public, que ce soit pour le travail dans les champs ou à l'usine, leur présence dans l'espace public a longtemps été vue comme illégitime quand elle n'était pas conditionnée à leurs devoirs d'épouse ou de mère (aller faire les courses, aller chercher les enfants à l'école, les emmener chez le médecin, etc.).

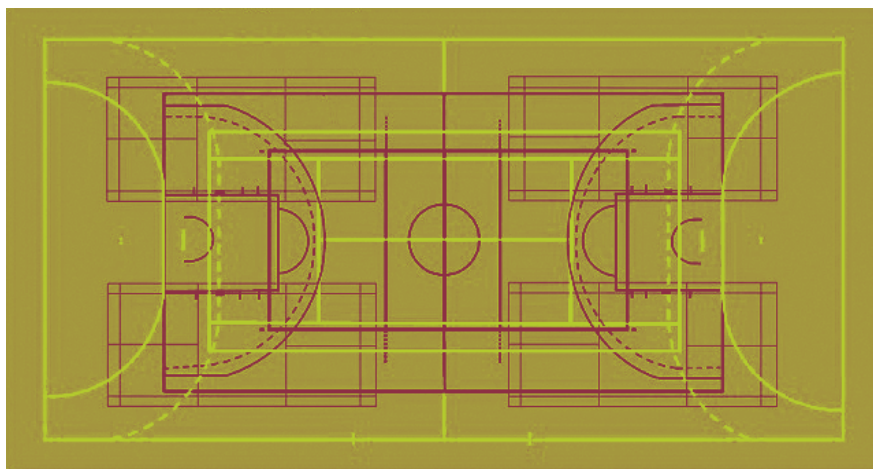
Lieu de socialisation pour les hommes et les garçons, l'espace public reste encore parfois un simple espace de transit pour les femmes et les filles. Malgré les évolutions positives de ces dernières décennies, cette vision sexuée de l'espace public imprègne encore les mentalités et divers facteurs, socioculturels et politiques, peuvent la renforcer ou l'atténuer.

3. Mixité

La mixité peut être définie par la non-séparation des sexes. Toutefois, elle n'est pas synonyme d'égalité. Un groupe peut être mixte et inégalitaire dans le traitement des individus qui le composent.

Pour aboutir à une réelle transformation des comportements, l'objectif de la mixité doit être articulé à celui de l'égalité filles-garçons. En ce qui concerne ce projet, la question de l'égal accès des femmes et des filles à l'espace public, à la rue, aux équipements municipaux, et de leur participation à tous les niveaux de la vie sociale et politique nous impose de prendre en compte ces deux éléments :

- **les études démontrent que les effets positifs de la mixité ne se font sentir qu'à partir du moment où le groupe minoritaire représente au moins un tiers de l'ensemble des participants** (soit au minimum un tiers de filles pour deux tiers de garçons) ;
- **la question de la mixité contient aussi celle de la non-mixité et de ses implications. Nous distinguons, à tout le moins, trois formes de non-mixité** : la non-mixité imposée (par la société, l'entourage, etc.) ; la non-mixité comme repli communautaire sexiste ; et la non-mixité comme outil permettant aux femmes et aux filles de s'organiser et de faire valoir leurs revendications propres. En fonction des situations, les réponses à apporter diffèrent.



Observer, analyser, agir



1. Partager des constats

La question de la mixité dans l'espace public amène les acteurs de terrain à poser divers constats.

1.1 / LES FILLES SONT TRÈS MINORITAIRES DANS L'ESPACE PUBLIC, ELLES FRÉQUENTENT PEU LES STRUCTURES DE QUARTIER ET PARTICIPENT RAREMENT AUX SÉJOURS À L'ÉTRANGER

Malgré la volonté de mettre en place des activités mixtes, regroupant filles et garçons, les filles investissent moins l'espace public que les garçons. Quand elles le font, elles ont tendance à se restreindre dans des espaces bien limités, à n'être présentes qu'à certaines heures et à rester en groupe. Les filles fréquentent aussi moins les structures de quartier que les garçons, excepté pour des demandes ponctuelles et très ciblées. De plus, on les retrouve très rarement dans les projets qui nécessitent un séjour à l'étranger, et donc de dormir hors du foyer parental, quand bien même le groupe de jeunes serait non-mixte.

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Le dispositif VVV – Ville Vie Vacances – permet à des jeunes d'accéder à des loisirs pendant les vacances.

En 2012,

les filles représentent 30% des bénéficiaires.

Part des filles dans les city stades : **0%**

Part des filles dans les skateparks : **5%**

1.2/ LA MIXITÉ N'EST PAS SIMPLE À INSTAURER

Même lorsque les filles sont présentes dans les structures de quartier et participent aux activités proposées, des groupes de filles et des groupes de garçons se forment de manière exclusive. Cette non-mixité se traduit par une répartition sexuée des groupes dans l'espace.

1.3/ DES BANDES DE FILLES S'IMPOSENT PROGRESSIVEMENT

Les rares filles qui investissent l'espace public appartiennent souvent à des bandes et participent activement aux rivalités entre quartiers. Elles adoptent également une manière de s'habiller associée à la masculinité.

2. Décrypter la situation

Les constats partagés par les acteurs de terrain s'inscrivent dans une situation globale d'inégalité entre les femmes et les hommes. Certains éléments de cette inégalité expliquent en partie l'absence des filles dans l'espace public ou les séjours mixtes.

2.1/ DOMINATION MASCULINE ET REPRÉSENTATIONS SEXUÉES

En dépit de l'évolution positive de l'accès des femmes aux droits sociaux et politiques, elles rencontrent encore de multiples obstacles sur leur chemin, notamment en termes d'accès aux droits citoyens. Leur image a longtemps été restreinte à leur lien avec la famille et l'espace privé (quand bien même, dans la réalité, on les retrouvait dans les champs ou à l'usine). La construction de cette image de la femme vouée à l'espace privé servait les intérêts de la traditionnelle famille patriarcale, dirigée

par le père ou l'époux, seul chef de famille légitime. Ce modèle patriarcal se retrouve dans de très nombreuses sociétés à travers le monde. Il va de pair avec la responsabilité économique qui reposerait uniquement sur ce père de famille. Là encore, malgré la participation active des femmes au budget familial et le nombre important des femmes chefs de famille, ces représentations semblent se perpétuer.

La reproduction de ces images sexistes (nourries et renforcées par la méconnaissance de l'histoire des femmes) sert avant tout à maintenir les femmes à l'écart de la vie citoyenne, sociale et politique. Il faut en être conscient et apprendre à se méfier des évidences que l'on admet sans chercher à les interroger ni à les confronter à des éléments de savoir qui demeurent encore trop souvent entre les mains des seuls spécialistes.

2.2 / LES FILLES ONT MOINS DE TEMPS LIBRE QUE LES GARÇONS

Dans ce contexte global, il n'est guère étonnant qu'aujourd'hui encore la répartition des tâches domestiques reste très fortement déséquilibrée. Les femmes en assument près de 80%¹. Les filles sont elles aussi bien plus fortement impliquées par leur famille dans ces tâches que les garçons. De même, il leur incombe fréquemment de tenir un rôle parental auprès de la fratrie. De ce fait, elles ont moins de temps libre et donc moins de temps à consacrer aux loisirs que les garçons.

2.3 / LE HARCÈLEMENT DE RUE ET LE POIDS DES RUMEURS ENTRAVENT LEUR LIBERTÉ DE CIRCULATION

Les dernières statistiques nationales indiquent que 100% des femmes et des filles ont été victimes de harcèlement dans l'espace public. Cette pression constante peut les amener à restreindre leurs sorties, et ce d'autant plus que leur présence dans l'espace public est souvent considérée comme illégitime.

¹ Voir à ce sujet : Françoise Dumontier, Danièle Guillemot et Dominique Méda - 2002, « L'évolution des temps sociaux au travers des enquêtes Emploi du temps », *Économie et statistique*, 352-353, p. 3-13.

En effet, si elle n'est pas justifiée par des raisons scolaires, professionnelles ou familiales, elle peut porter atteinte à leur bonne réputation.

Or, dans certains quartiers, cette mauvaise réputation les met en danger, car elle est perçue, par certains garçons, comme une autorisation à violenter les filles.

2.4/ LES FILLES ET LES GARÇONS SUBISSENT DE MANIÈRE DIFFÉRENCIÉE LE CONTRÔLE PARENTAL ET LE CONTRÔLE DU QUARTIER

Certains parents exercent un contrôle plus strict sur les fréquentations et les actions des filles que sur celles des garçons. Ce contrôle se fonde sur la crainte de la rumeur et du déshonneur de la famille, ce dernier reposant sur les filles et plus précisément sur la préservation de leur bonne réputation, autrement dit de leur virginité. Dans certains quartiers, quand les parents relâchent leur contrôle sur les filles, certains groupes les rappellent à l'ordre. Ce double contrôle incite les filles à esquiver ou à quitter leur quartier pour « échapper » au contrôle et pouvoir fréquenter qui bon leur semble.

Pour que les quartiers ne soient pas désertés par les filles, un enjeu s'impose : faire en sorte que les quartiers soient aussi des lieux de liberté pour elles.

2.5/ LE PRÉTEXTE DE LA RELIGION DURCIT LE CONTRÔLE SUR LES FILLES

Les éducateurs constatent de plus en plus que certains jeunes se servent de la religion pour exercer un contrôle sur d'autres jeunes, en particulier sur les filles. Celles-ci sont vivement incitées à se soumettre à certains codes vestimentaires et à une certaine forme de non-mixité. Leur bonne réputation, et donc leur intégrité, en dépendent.

En adoptant ces codes, les filles peuvent réussir à échapper au contrôle de leur environnement. Cependant, cette situation de faux-semblants et de non-dits les isole et, de ce fait, les surexpose aux violences.

2.6 / LES BANDES DE FILLES AUSSI SONT EXCLUANTES

Les bandes de filles questionnent souvent les éducateurs, notamment quant à l'adoption de codes agressifs, voire violents. Pour s'opposer au contrôle de la famille et des groupes du quartier, ainsi qu'aux représentations stéréotypées des femmes, certaines filles vont effectivement trouver une solution radicale : opter pour les codes dits virils et refuser ce qu'on attend d'elles, la patience et la douceur, le travail et le silence. De ce fait, les bandes de filles vont souvent être excluantes envers les filles qui optent pour d'autres stratégies de libération, non à court terme mais à moyen terme, à savoir l'investissement scolaire.

La difficulté de mise en œuvre de la mixité filles-garçons n'a donc pas nécessairement son pendant dans une intégration plus facile des filles au sein des groupes de filles, notamment lorsque ces groupes deviennent des « bandes » avec leurs propres moyens de contrainte et d'isolement.

3. Comprendre par l'exemple : le cas du sport

Les éducateurs constatent que la mixité s'instaure plus difficilement dans les activités sportives que dans d'autres activités. Ce constat concerne spécifiquement le public 12/18 ans. Deux explications peuvent être avancées : une forme de contrôle social sur les adolescentes qui repose sur les représentations sexuées des filles et des garçons ; le contrôle des parents et du quartier.

3.1 / LES REPRÉSENTATIONS SEXUÉES, FACTEUR DE CONTRÔLE SOCIAL DES FILLES

Dans le sport, la mixité renvoie aux filles une image de « garçons manqués ». Elles ont le sentiment de perdre leur féminité si elles pratiquent des activités sportives avec des garçons. Pour faciliter la présence des filles, les structures municipales développent des activités sportives dites féminines. Les éducateurs constatent que cela ne résout en rien la question de la non-mixité, car, quand ces activités dites féminines sont proposées dans un format mixte, les filles s'y inscrivent nettement moins que si l'activité est non-mixte.



Un exemple : les filles ne participent au foot en salle que si le groupe est non-mixte. Lorsque des sessions mixtes de foot en salle sont organisées, il est rarissime d'y voir des filles.

Cette non-mixité est très forte à l'adolescence. Les activités proposées aux enfants ou aux jeunes adultes sont plus facilement mixtes. Une explication pourrait être que les adolescentes ont un rapport à leur corps différent de celui des jeunes adultes et sont plus freinées à l'idée de s'exposer devant des garçons. À cet âge-là, les filles expriment aussi leur sentiment d'insécurité quand elles participent à des activités mixtes.

À la non-mixité filles-garçons, il convient de souligner que peut s'ajouter aussi une forte non-mixité sociale. Les structures municipales sportives, à tout le moins dans certains quartiers, sont peu ou pas du tout fréquentées par les filles des milieux aisés.

3.2 / L'ENCADREMENT, FACTEUR DE PARTICIPATION DES FILLES



Les filles participent davantage à une activité sportive lorsqu'elle est encadrée et sur inscription. Pour ces « créneaux fermés », il faut passer par une inscription, les professionnel-le-s sont en contact avec les parents et une confiance s'établit avec les familles. Les parents sont alors moins réticents à la participation de leur(s) fille(s). En revanche, les filles sont quasi absentes des créneaux dédiés aux sports de proximité, qui se déroulent sur des terrains en accès libre. Ce type d'activités renvoie en effet une idée de danger, tout le monde pouvant entrer sur le terrain à tout moment, contrairement aux activités sur inscription.

Il a été constaté que la présence d'un médiateur qui contrôle l'accès au terrain facilite la participation des filles.

Face à cette situation, les professionnel-le-s proposent la démarche suivante pour favoriser la présence et la participation sportive des filles :

- **se former en interne sur les discriminations et les inégalités ;**
- **travailler en collaboration avec les travailleurs sociaux**, qui sont plus proches des familles, du fait de leur mission ;
- **travailler sur la relation avec les familles ;**
- **renforcer le rôle des médiateurs dans les espaces ouverts** pour créer un climat de sécurité propice à la présence des filles ;
- **créer davantage de places en créneaux fermés ;**
- **organiser des tournois mixtes.**

4. Dépasser les obstacles identifiés

Dans le cadre du projet « Capitaliser les savoirs pour favoriser l'accès des femmes à la citoyenneté », le travail en commun entre les diverses structures impliquées a permis de réfléchir à des leviers d'action pour favoriser la présence des filles dans l'espace public.

4.1 / FAIRE DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS UN OBJECTIF PROFESSIONNEL TRANSVERSAL

L'égalité filles-garçons fait consensus parmi la plupart des professionnel-le-s, mais elle n'est pas systématiquement inscrite dans leurs objectifs d'action. Cette situation ne permet pas d'avoir une lecture claire de la pertinence des moyens mis en œuvre et des résultats obtenus. Elle ne permet pas non plus d'intégrer la formation à l'égalité filles-garçons dans le parcours professionnel. De ce fait, les éducateurs peuvent manquer d'outils pour intégrer efficacement l'objectif de l'égalité filles-garçons dans leurs pratiques.

4.2 / INTÉGRER LA MIXITÉ AUX OBJECTIFS DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Devant la constitution « naturelle » de groupes non-mixtes, il est utile que les équipes éducatives énoncent la mixité comme principe des activités mises en place ; et pour que ce principe devienne un réel levier de changement, il est important de prendre conscience des éléments suivants :

- **le travail de médiation (communication, explication) auprès des jeunes, filles et garçons, est primordial pour créer des groupes mixtes.** De plus, si les

équipes éducatives sont elles-mêmes mixtes, le message est susceptible d'être mieux reçu, car les jeunes sont toujours très sensibles à la cohérence des adultes et à la conformité entre les mots et les actes ;



- **la tentation de la facilité est un écueil à éviter si l'on veut renforcer la mixité filles-garçons.** En effet, si, avant 12 ans, la mixité pose peu de problèmes, ensuite, les groupes non-mixtes sont souvent plus simples à gérer. À l'adolescence, quand des jeux de séduction se mettent en place entre les jeunes et que les attentes ne sont pas les mêmes de part et d'autre, les éducateurs se retrouvent à devoir intervenir dans un climat tendu. Les intervenants peuvent alors laisser perdurer la logique de la non-mixité pour éviter les tensions. Ces moments pourraient pourtant être investis pour mener un dialogue sur le consentement et le respect de l'autre, et construire ainsi un climat plus serein et sécurisant ;
- **parfois, la volonté de favoriser la présence des filles dans les structures municipales entraîne la mise en place d'activités dites « féminines », sans réflexion sur le sens et les effets de la reproduction sexuée des activités de loisirs ;**
- **les schémas de la division sexuée de l'espace se reproduisent parfois à travers l'appellation des activités.** Une réflexion critique à ce sujet est nécessaire. Il est par exemple assez courant de continuer à parler des activités de 16h comme de « L'heure des mamans » parce que la formulation est connue et ancrée dans les esprits.

4.3/ AU TRAVAIL AVEC LES JEUNES, ARTICULER UN TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Un nombre non-négligeable de parents sont en demande d'un cadre éducatif avec des professionnel-le-s de confiance, tout particulièrement pour leurs filles. Certains ont peur de la mixité qu'ils assimilent à la « débauche ». Au cœur de cette peur, se trouve la question de la virginité et de l'interdit sexuel.

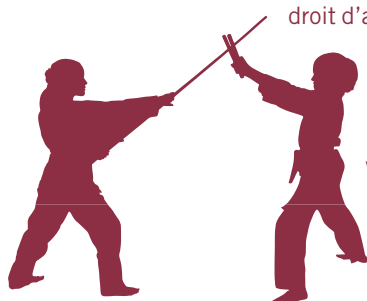
Par ailleurs, certains parents craignent un mariage éventuel avec des garçons d'une autre communauté.

Il est utile que les éducateurs prennent le temps d'expliquer aux parents le projet éducatif de leurs structures et de construire avec eux une relation de confiance basée sur une communication active et une compréhension partagée des bienfaits des activités collectives et des séjours de vacances dans le développement des adolescents, y compris des filles.

Pour y parvenir, plusieurs points sont à prendre en compte :

- **La relation de confiance avec les parents s'établit aussi en prenant en compte leurs craintes et en construisant des espaces protecteurs pour les filles**, à savoir des espaces régis par des règles de respect entre les jeunes, filles et garçons. Quand la relation de confiance existe, les parents confient plus facilement leurs filles aux éducateurs, même pour des activités mixtes. Mais il convient de nourrir cette confiance en permanence, notamment au passage de l'enfance à l'adolescence, moment où les parents renforcent la surveillance sur les activités de leurs filles.

- **Le travail sur le long terme avec les parents permet de réfléchir au rôle de l'égalité et de la liberté dans la protection des filles contre les violences.** Ainsi, il est important d'explicitier comment la liberté amène les filles à mieux connaître leur propre valeur, alors que l'absence d'éducation sexuelle et de liberté entrave la conscience qu'elles peuvent avoir de leurs droits. Savoir que leur corps leur appartient et que personne n'a le



droit d'attenter à leur intégrité physique est un facteur de protection pour les filles. De même, lorsqu'une fille apprend à maîtriser l'espace public et à y circuler librement, son expérience la rend moins vulnérable au danger (harcèlement, agressions, etc.). Les éducateurs sont bien placés pour faire percevoir les acquis de cette maîtrise aux filles et à leurs parents.

4.4 / DÉCONSTRUIRE LES CLICHÉS SEXISTES ET TRANSFORMER LES MENTALITÉS

Depuis des siècles, dans la plupart des sociétés, les femmes sont infériorisées par rapport aux hommes. Aujourd'hui encore, la faible présence des femmes dans les instances dirigeantes suffit à illustrer la perpétuation des inégalités de sexe. Les mentalités sont certes difficiles à transformer, mais il est possible de les faire évoluer par un travail quotidien auprès des parents et des jeunes.

Pour optimiser ce travail, les éléments suivants doivent être pris en compte :

- **Il est nécessaire de travailler avec les parents, en particulier les pères, pour parvenir à étendre la liberté des filles.** L'un des enjeux réside dans une répartition plus équilibrée des tâches domestiques. Actuellement, 80% de ces tâches sont assumées par les femmes. Cette inégalité a des conséquences évidentes sur le temps libre des femmes et de leurs filles.
- **Avec les jeunes, il est utile d'inscrire ce travail sur la déconstruction des représentations sexuées dans un travail sur l'autonomie pour leur permettre de se penser comme des sujets propres, indépendants du regard et du jugement des autres.** Plus les jeunes sont autonomes, moins ils sont sensibles aux normes sexistes et plus ils peuvent y résister.
- **Quant aux professionnel-le-s, il est essentiel de veiller à ne pas renforcer les clichés sexistes par un traitement différencié des garçons et des filles.** Certains professionnel-le-s soulignent par exemple qu'il peut leur arriver de rappeler à l'ordre une fille dont ils jugent le comportement trop masculin. Or, si le comportement incriminé pose problème dans la vie du groupe, c'est uniquement sur la base du respect et du vivre-ensemble que la jeune doit être interpellée.

4.5 / DISTINGUER LA RELIGION DE SON INSTRUMENTALISATION

Les professionnel-le-s constatent que la religion sert souvent à justifier le sexisme et la discrimination envers les filles.

Pour rendre évidente cette manipulation, il est essentiel de :

- **distinguer la pratique d'une religion de son instrumentalisation à des fins idéologiques et politiques.** Cette distinction se fonde notamment sur l'affirmation de l'existence d'une diversité d'interprétation au sein d'une même communauté religieuse et la séparation des domaines de la loi et de la foi, condition nécessaire à la citoyenneté démocratique qui autorise toute personne à exercer sa foi tout en ayant des droits issus des lois démocratiques communes ;
- **approfondir les actions éducatives sur l'égalité femmes-hommes en s'appuyant sur les principes laïques tels que la séparation du religieux et du politique, la primauté du politique sur le religieux, la liberté de conscience, l'égalité de traitement.**

5. Des actions en faveur de la mixité dans l'espace public

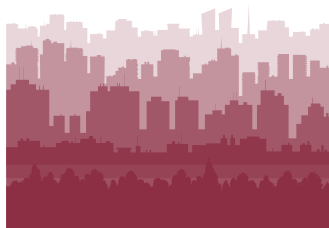
5.1 / FORMER LES PROFESSIONNEL-LE-S

La Ville de Paris mène un plan de formation de ses agents à l'égalité femmes-hommes depuis plusieurs années. Parmi les agents ciblés, se trouvent notamment les personnels d'animation des temps périscolaires. Une recherche-action est aussi menée avec le personnel des crèches (20 établissements volontaires)

pour un travail approfondi sur les stéréotypes et une action plus efficace en termes d'égalité filles-garçons dans l'intervention professionnelle.

5.2/ CONSTRUIRE LA VILLE EN PRENANT EN COMPTE L'EXPÉRIENCE DES FEMMES

En 2015-2016, la Mairie du 19^e arrondissement de Paris organise des marches exploratoires de femmes dans trois quartiers différents. Ces marches, véritables espaces participatifs, impliquent des groupes de femmes résidant dans les quartiers concernés. Elles les positionnent comme actrices du changement, à l'endroit même où elles vivent. Elles leur permettent de participer à l'amélioration de leur cadre de vie, de manière collective, en mettant en avant leur regard sur la ville et les manières de la rendre plus sûre.



- Pour en savoir plus, voir le guide méthodologique sur les marches exploratoires des femmes : <http://www.ville.gouv.fr/?un-guide-methodologique-sur-les>

5.3/ VALORISER LA PRATIQUE SPORTIVE DES FILLES ET DES FEMMES

La prédominance des garçons dans le sport (professionnel ou amateur) peut être un facteur d'intimidation pour les filles.

Pour y remédier, la Mairie du 19^e arrondissement met en place des actions valorisant le potentiel sportif des filles et leurs réussites.

Concrètement, cela passe par l'organisation de tournois de foot réservés aux filles ou de rencontres avec des sportives de haut-niveau qui acceptent d'échanger et de débattre avec les jeunes pour déconstruire les idées reçues sur le sport au féminin.

5.4 / ATTIRER LES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC PAR LA PRATIQUE THÉÂTRALE

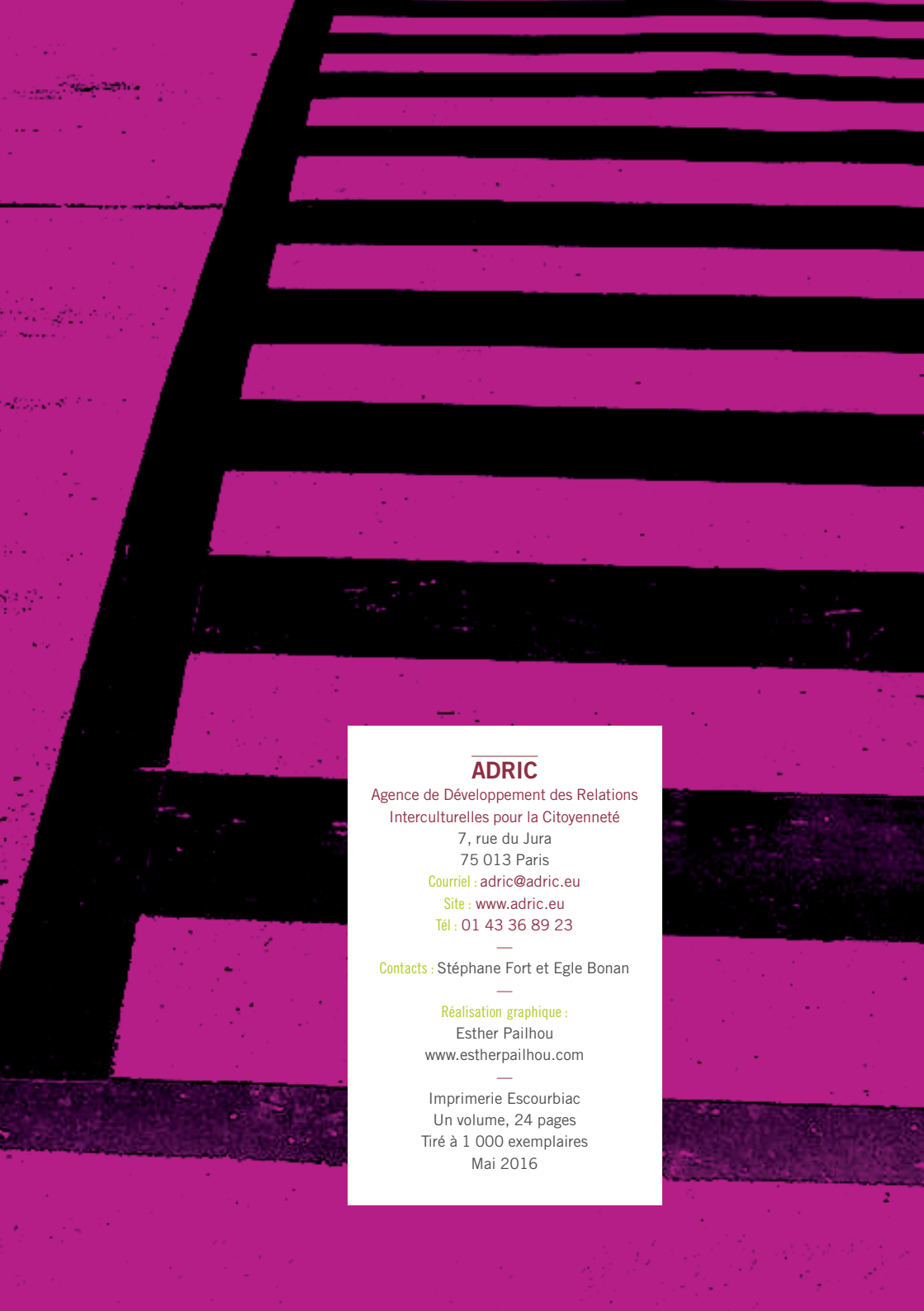


La compagnie de théâtre La Déferlante est installée dans le 19^e arrondissement depuis 13 ans. Son travail artistique s'appuie sur divers constats : les filles et les garçons participent aux activités théâtrales jusqu'à environ 13 ans, âge auquel les garçons se tournent vers des activités physiques et les filles disparaissent dans les maisons, à plus forte raison si elles participent à des activités comme le théâtre qui les mettent en pleine lumière. À l'adolescence, l'énergie des filles passe en effet à essayer de contourner le contrôle social et familial, à éviter les lieux et les espaces où elles pourraient être harcelées parce qu'elles s'exposeraient au regard de tous.

En réponse à cet état de fait, La Déferlante a construit un « parcours du spectateur » pour permettre une réappropriation de l'espace public par les femmes, en leur proposant d'assister à des spectacles qui ont lieu à l'extérieur de leur quartier, dans des lieux qu'elles n'ont pas l'habitude de fréquenter.

La Déferlante a également conçu un projet intitulé « Causeries pour femmes à barbe et jambes rasées ». Dans un premier temps, ces causeries se déroulent dans un cadre connu des femmes (atelier socio-linguistique, ou autres moments proposés par les centres sociaux). Elles sont régulières et non-mixtes, aménagées en fonction du rythme et des contraintes des femmes. L'écoute est attentive et les thèmes de discussion sont tournés vers l'égalité femmes-hommes. Progressivement, selon le rythme des participantes, des grandes causeries, ouvertes à tous, sont mises en place. À ce stade-là, elles permettent aux femmes d'enrichir leur cheminement, d'apprendre à prendre la parole en public.

— **Pour en savoir plus :** <http://www.ladeferlante.org/>



ADRIC

Agence de Développement des Relations
Interculturelles pour la Citoyenneté
7, rue du Jura
75 013 Paris

Courriel : adric@adric.eu

Site : www.adric.eu

Tél : 01 43 36 89 23

Contacts : Stéphane Fort et Egle Bonan

Réalisation graphique :

Esther Pailhou

www.therpailhou.com

Imprimerie Escourbiac

Un volume, 24 pages

Tiré à 1 000 exemplaires

Mai 2016

Les filles investissent moins l'espace public que les garçons. Quand elles le font, elles se restreignent dans des espaces limités, ne sont présentes qu'à certaines heures et restent en groupe. Elles fréquentent aussi moins souvent les structures de quartier que les garçons.

Construit à partir des constats et observations de structures ancrées dans des quartiers prioritaires du 19^e arrondissement de Paris, ce livret propose des pistes d'action pour **réfléchir et agir en faveur de la présence des filles dans l'espace public** et de leur participation aux activités collectives de loisirs.

